

JUDO : Bulletin d'inscription 2022-2023



1 Choix des cours

<i>Le Mardi</i>	<i>Le Mercredi</i>	
<input type="checkbox"/> à 17h00 - Débutants et Avancés	<input type="checkbox"/> à 13h00 - Éveil judo	<input type="checkbox"/> à 15h30 - Benjamins/Minimes
<input type="checkbox"/> à 18h00 - Poussins/Benjamins/Minimes	<input type="checkbox"/> à 13h45 - Débutants et Avancés	Cadets/Juniors/Seniors
<input type="checkbox"/> à 19h00 - Fin des cours	<input type="checkbox"/> à 14h30 - Poussins I et II	16h30 - Fin des cours

2 Informations Générales

Judoka

Nom		Date de naissance	
Prénom		Ceinture	
Adresse postale			

Responsables légaux (si applicable)

	Nom	Prénom	Téléphone	Email
Père				
Mère				
Autre contact				

Santé

	Nom	Téléphone
Médecin traitant		
Hôpital		

3 Autorisations

J'autorise l'association ou le professeur à :

- Prendre des photos dans le cadre des activités de l'association
- Prendre les décisions nécessaires en cas d'accident
- Publier les photos des activités et compétitions sur notre site internet

OUI	NON
OUI	NON
OUI	NON

4 Dossier

Je m'engage à fournir obligatoirement pour **le 17 septembre 2022 au plus tard** :

- Une photo d'identité.
- Le questionnaire de santé QS-SPORT ou, pour les compétiteurs, un certificat médical d'aptitude à pratiquer le judo mentionnant l'aptitude à la compétition de moins de 3 mois rédigé et signé par un médecin.
- Une attestation d'assurance individuelle pour les activités extra-scolaires.
- La cotisation (*réduction de 30% pour le 2^{ème} judoka et de 50% pour les suivants*) :

1 Judoka : **235€** 2 Judokas **400€** 3 Judokas : **515€**

Paiement en 1 fois non remboursable en cas d'annulation des cours.

Paiement en 3 fois par chèque à l'ordre du « **DOJO PERON** » : **la moitié de la cotisation est due à l'inscription (1^{er} chèque).**

!!! AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE !!!

Je certifie avoir pris connaissance du contenu du règlement intérieur de l'association (disponible sur www.peronjudo.fr).

Le club n'est pas responsable des enfants en dehors des cours, ni des vols subis.

L'inscription sera remboursée uniquement en cas de déménagement et au prorata.

A : _____

Le : _____

Signature :